



CHARTRE DU JEUNE JOUEUR

En adhérant à VINEUIL SPORTS FOOTBALL, vous devenez un acteur dans la vie du club, la cotisation de la licence doit être entièrement réglé au 31 décembre (des facilités de paiement existent si cela est nécessaire). En lien avec le projet du club, chaque joueur majeur s'engage à effectuer 2 actions auprès des jeunes du club durant la saison (excepté ceux qui ont déjà un rôle d'encadrement). *NB : Si un joueur à une dette envers un club (licence, amendes, etc.), il peut y avoir des conséquences (restriction de pratique, interdiction de changement de club...).*

ETRE JOUEUR AU CLUB DE VINEUIL, C'EST S'ENGAGER A :

ETRE RESPECTUEUX :

- De soi-même (hygiène = douche à la suite de la pratique et de préférence aux vestiaires, m'hydrater, avoir une bonne estime de moi...). Également en ayant une tenue adaptée à la pratique du football (protège tibias, chaussures...) et à la météo (vêtement de pluie, bas de survêtement, gants...).
- En étant poli (« bonjour », « au revoir », « s'il vous plaît », « merci »), avec le visage découvert et l'écoute nécessaire pour échanger.
- Du fonctionnement (les horaires, les convocations, les lois du jeu, les règles fixées par le club).
- Du matériel à disposition et Des infrastructures (vestiaires laissés propres, avec lumières et eaux fermées ; buts mobiles rangés et sécurisés, Espaces de jeu sans déchets laissés et propres, etc...). Les règles sont les mêmes dans les infrastructures des autres clubs.
- Des personnes (dirigeants, éducateurs, partenaires, arbitres, adversaires, spectateurs...). Et ce, peu importe les circonstances. Des règlements et des lois du jeu
- En acceptant les différences (physiques, socio-culturelles, etc.). Ces différences font notre force dans le club

S'INVESTIR DANS LE PROJET DU CLUB :

- Apporter une attention particulièrement respectueuse aux dirigeants (qui donnent de leur temps au club)
- S'informer sur la vie du club (convocations, entraînements annulés, site internet, Facebook du club...)
- Informer mes éducateurs et le club (absences, difficultés rencontrés...)
- Utiliser les vêtements du club pour les matchs.
- Participer à la gestion du matériel (ramasser le matériel, porter le matériel, compter les maillots...)
- Utiliser les vestiaires pour me changer avant la séance et prendre ma douche après la séance
- En ayant conscience que je peux être convoqué pour jouer dans toutes les équipes de ma catégorie d'âge

ETRE JOUEUR AU CLUB DE VINEUIL, C'EST S'ENGAGER A (suite) :

ETRE PORTEUR DES VALEURS ASSOCIATIVES ET DU CLUB :

- Être conscient que l'association vit grâce à l'investissement de tous (joueurs, éducateurs, bénévoles...)
- A la fin du match, en passant saluer les dirigeants et les supporters au club house
- Partager des moments de convivialité (collation au club house notamment).

ACCEPTER LES REGLES SUIVANTES : Au sujet des sanctions émises par les autorités fédérales (arbitres...)

<i>Désapprobation des décisions de l'arbitre</i>	<i>Carton Jaune</i>
<i>Cracher sur un adversaire, ou toute autre personne</i>	<i>Carton Rouge</i>
<i>Tenir des propos ou faits injurieux, blessants et grossiers</i>	<i>Carton Rouge</i>
<i>Commettre un acte de brutalité</i>	<i>Carton Rouge</i>

Dans le cas où un joueur commet une des infractions énumérées ci-dessus, le club pourra sanctionner le joueur :

- Pour un carton jaune : du remboursement de l'amende pour un adulte, d'une action de sensibilisation (arbitrage par exemple) pour un jeune mineur.
- Lorsqu'il s'agit d'un carton rouge, du remboursement de 50% de l'amende et d'une action de sensibilisation au club (arbitrage par exemple).

Pour tout autre cas (y compris les éducateurs du club), seule la direction du Club pourra prendre une décision.

La direction du club,

Fait à, le/...../.....,

Nom/prénom du représentant légal (pour les mineurs) :

signature

Nom/prénom du joueur :

signature:



VINEUIL SPORTS FOOTBALL

DETERMINATION – SOLIDARITE - CONVIVIALITE

Mail : 520950@lcfoot.fr – Site : <http://football.vineuil41.net>

Facebook : Vineuil Sports Football

CHARTRE DU DIRIGEANT

En adhérant à VINEUIL SPORTS FOOTBALL, vous devenez un acteur dans la vie du club. A ce titre, vous vous engagez à régler la cotisation de votre licence.

Le dirigeant est une pièce indispensable au bon fonctionnement de l'équipe, il assiste l'éducateur en effectuant des tâches définies en lien avec l'éducateur. La qualité de l'association Entraîneur et Dirigeant(s) assure d'une saison sportive de qualité et une image renforcée du club.

ÊTRE DIRIGEANT, C'EST :

INCARNER LE RESPECT

- **Des horaires, des véhicules du club, du matériel** à disposition (en respectant les procédures de fonctionnement mises en place par le club), **des infrastructures** (vestiaires laissés propres, avec lumières et eaux fermées ; buts mobiles rangés et sécurisés, Espaces de jeu sans déchets laissés et propres).
- **Accepter les différences** (physiques, psychologiques, socio-culturelles), et faire de ces différences une force dans le club.
- **Respecter tous les acteurs** des rencontres, peu importe les circonstances (être maître de soi / **Serein** / Faire preuve d'assertivité lors d'éventuelles tensions).
- **Des règlements et des lois du jeu**

SECURISER (LES ADHERENTS / L'IMAGE DU CLUB)

- **Être présent** (ou s'assurer d'une présence de l'éducateur ou d'un autre dirigeant) **avant** l'arrivée de tous les joueurs et **après** le départ de tous les joueurs.
- Aider à la mise en place d'un **environnement favorable (donc bienveillant)** à la pratique du football
- **En communiquant auprès des autres parents** (défendre le projet de l'éducateur, aider les autres parents en renseignant, ...)
- **Eviter qu'un adulte soit seul dans un lieu clos, avec un mineur (même pour des soins)**. En ce qui concerne les vestiaires, il vous est conseillé de laisser un moment de vie intime, (déshabillage/habillage/douche...)

AIDER L'EDUCATEUR (exemple de tâches) :

- **Récupérer** les dossiers licences des joueurs de la catégorie
- Transmission d'informations et **collectes d'informations** auprès des adhérents (stages, loto, AG du club...)
- **Participer à la bonne image du club** (en dehors des temps de pratique). Être exemplaire et veiller au langage, à l'attitude et aux comportements des adhérents du club lors de la pratique (par rapport à l'adversaire, les autorités du match, etc.). S'assurer que la **tenue vestimentaire** est aux couleurs du club.
- Transmission d'informations et **collectes d'informations** auprès des adhérents
- Lors de l'avant match : **Accueil des équipes adverses** et des arbitres (café, vestiaires, feuille de match...)
- Pendant le match : **arbitrer** si nécessaire, être **exemplaire**, veiller à une **bonne image du club** (éventuelles interventions auprès des autres parents du club).
- Lors de l'après match :
 - o Laisser **l'espace de jeu propre et sécurisé** (drapeaux de coins à ranger, bouteilles d'eaux, buts mobiles rangés et sécurisés...)
 - o Aider au **rangement du matériel** (drapeaux de coins, maillots, shorts, ballons...)
 - o Veiller à ce que les joueurs laissent les **locaux propres** (vestiaires, club house...)
 - o Gestion de la **feuille de match**
 - o Organisation de la convivialité (**collation d'après match**)

L'association, « c'est se réunir pour une cause commune », au Vineuil Sports Football : l'éducation par le football

La direction du club,

Fait à, le/...../.....,

CHARTRE DE L'ENTRAINEUR ET DE L'EDUCATEUR/ANIMATEUR

En adhérant à VINEUIL SPORTS FOOTBALL, vous devenez un acteur dans la vie du club. A ce titre, vous vous engagez à régler la cotisation de votre licence. Choisis par la direction du club pour leurs compétences et leurs qualités humaines, les entraîneurs et éducateurs ont toute autorité en matière de gestion de leur équipe (entraînements, matchs, compositions d'équipes...), tout en respectant la politique technique du club (règlements, chartes et consignes). Les éducateurs se doivent d'incarner les valeurs de l'Etat, du sport, des instances fédérales et de notre club, tout en les prônant auprès de nos licenciés. Les éducateurs assurent également le lien entre le groupe et la direction du club, afin de communiquer régulièrement et de manière urgente lorsqu'une problématique est rencontrée.

ÊTRE EDUCATEUR OU ENTRAINEUR, C'EST INCARNER ET VEHICULER :

LE RESPECT

- **Respecter* les différences** (physiques, psychologiques, socio-culturelles), et faire de ces différences une force dans le club et **lutter contre toutes les formes** de discrimination (racisme, homophobie ...)
- **Respecter* tous les acteurs** des rencontres, peu importe les circonstances (être maître de soi / **Serein** / Faire preuve d'assertivité lors d'éventuelles tensions).
- **Respecter les horaires, les véhicules du club, le matériel** à disposition (en respectant les procédures de fonctionnement mises en place par le club), **les infrastructures** (vestiaires laissés propres, avec lumières et eaux fermées ; buts mobiles rangés et sécurisés, Espaces de jeu sans déchets laissés et propres).
- **Respecter les règlements et les lois du jeu**

**en cas de comportement déviant, le club exercera son devoir de signalement et laissera les autorités compétentes juger de la gravité des faits*

LA SECURITE (SE SECURISER / SECURISER LES PRATIQUANTS / SECURISER LE CLUB)

- **Être présent** (ou assurer une présence d'un autre éducateur ou dirigeant) **avant** l'arrivée de tous les joueurs et **après** le départ de tous les joueurs.
- **Prévoir et Anticiper** la saison (S'assurer que les dossiers licences des joueurs de sa catégorie sont complets)
- **Assurer le suivi administratif** de ses rencontres (FMI, suivi des sanctions...)
- Transmission d'informations et **collectes d'informations** auprès des adhérents
- Mettre en place un **environnement favorable (donc bienveillant)** à la pratique sportive
- **Être garant de l'image du club**. Être exemplaire et veiller au langage, à l'attitude et aux comportements des adhérents du club lors de la pratique (par rapport à l'adversaire, les autorités du match, etc.). S'assurer que la **tenue vestimentaire** est aux couleurs du club.
- **Eviter d'être seul dans un lieu clos, avec un mineur (même pour des soins)**. En ce qui concerne les vestiaires, il vous est conseillé de laisser un moment de vie intime, (déshabillage/habillage/douche...)



ÊTRE EDUCATEUR OU ENTRAINEUR, C'EST INCARNER ET VEHICULER (suite) :

LE PROJET DU CLUB (PARTICIPER AU PROJET SPORTIF, EDUCATIF ET ASSOCIATIF DU CLUB)

- Participer activement aux **réunions d'éducateurs**.
- **S'impliquer et impliquer** les adhérents dans les évènements du club (Tournois internes, Brocante, Loto, etc.)
- Se former, participer aux recyclages de formation en respectant les délais (BMF/BEF/DESJEPS...).
- Aider/Accompagner/Renseigner un collègue éducateur dans le besoin le cas échéant

LE TRAVAIL EN EQUIPE (ENTRAIDE, SOLLICITER & DELEGUER)

- Des parents ou dirigeants potentiels pour vous accompagner dans votre mission.
 - o Accueil de tous les acteurs le jour du match (arbitres, délégués, parents, pratiquants...)
 - o Gestion de la Feuille de match (informatisé ou papier)
 - o Gestion des équipements (comptage des maillots/shorts/chaussettes/ballons/coupelles...)
 - o Organisation de la convivialité (accueil café / Collation d'après match)
- Respecter l'organisation du club, en lien avec la direction technique et les dirigeants du club

La direction du club,

Fait à, le/...../.....,

Nom/prénom de l'éducateur :

Signature :

.....



Charte de la Commission Ethique et Fair Play

Chaque joueur et joueuse accepte les règles suivantes au sujet des sanctions émises par les autorités fédérales (arbitres...)

<i>Désapprobation des décisions de l'arbitre</i>	<i>Carton Jaune</i>
<i>Cracher sur un adversaire, ou toute autre personne</i>	<i>Carton Rouge</i>
<i>Tenir des propos ou faits injurieux, blessants et grossiers</i>	<i>Carton Rouge</i>
<i>Commettre un acte de brutalité</i>	<i>Carton Rouge</i>
<i>Changement de club en cours de saison, le club récupérera auprès du joueur partant la somme de 70 € que la ligue prélève sur le compte du club.</i>	

Dans le cas où un joueur commet une des infractions énumérées ci-dessus, le club pourra sanctionner le joueur :

- Pour un carton jaune : du remboursement de l'amende pour un adulte, d'une action de sensibilisation (arbitrage par exemple) pour un jeune mineur.
- Lorsqu'il s'agit d'un carton rouge, du remboursement de 50% de l'amende et d'une action de sensibilisation au club (arbitrage par exemple).
- Le club fera une distinction entre les Cartons Rouges sur des actions de jeu (50% de l'amende à la charge du joueur), sinon 100% de l'amende à rembourser dans les 3 autres cas cités au-dessus.

Si la sanction n'est pas réglée par le joueur, celui-ci ne pourra pas jouer les matchs suivants tant que le règlement n'est pas intervenu.

Pour tout autre cas (**y compris les éducateurs du club**), seule la direction du Club pourra prendre une décision.

La direction du club,